

**Solidaires**



Mobilisé-es ce jeudi 6 février contre les projets de loi régressifs :

Retraite et Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR)

*Le gouvernement tente toujours de passer en force son projet de retraite universelle par points.*

En dépit de la mobilisation interprofessionnelle, permanente depuis 2 mois, et de l'opposition de la majorité de la population confirmée par tous les sondages, le projet de loi est maintenant présenté depuis ce mardi, en procédure accélérée, à l'Assemblée Nationale.

[La communication du gouvernement, basée sur des cas types s'avère du grand n'importe quoi.](#)

Ses estimations sont basées sur une augmentation significative de la valeur du point (alors qu'il n'a évolué que de 1,2 % sur 10 ans) et sur une carrière complète. Or, les carrières sont de plus en plus hachées, notamment

pour les femmes (voir aussi : [Dans l'enseignement et la recherche aussi, les femmes grandes perdantes de la réforme des retraites](#)).

Pire encore, dans l'étude d'impact annexée au projet de loi, ces cas types sont présentés avec un âge d'équilibre fixé à 65 ans, ce qui contribue à faire disparaître une partie du malus... Dans tous les cas, cette réforme entend bien retarder l'âge de départ en retraite ! Comme seule réponse, le gouvernement ne cesse de réprimer de manière souvent violente celles et ceux qui luttent.

A lire aussi, la dernière expression Solidaires sur le sujet : [on va gagner !](#)

***La ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) entend imposer sa politique de précarité dans la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR)***

Ces dernières semaines, la résistance à la généralisation de la précarité s'accroît au sein de l'ESR et, simultanément au conflit sur les retraites, la ministre F. Vidal annonce des mesures qui prolongent les dégâts de la loi de transformation de la fonction publique d'août dernier mettant à mal le statut et le suivi des conditions de travail, de mobilité et de carrière.

[Le rendu de notre rencontre avec la DGRH du ministère sur le volet Ressources Humaines](#)

montre que l'on crée encore plus de possibilités de recourir à l'emploi contractuel... et forcément au détriment de l'emploi statutaire. Les chaires de professeurs juniors sont presque anodines au regard du danger porté par le CDI de mission ; ces chaires, qui sont clairement identifiées pour recruter des « talents » ne sont là que pour garantir un accès rapide au corps de professeurs ou de direct-eur-trices à quelques docteur-es programmés *via* leur passage dans certaines grandes écoles !



Pour leur part, les contrats post-doctoraux risquent fort d'être délaissés au profit de CDD de projet et surtout des CDI de mission : l'absence de contraintes de temps, les facilités pour l'employeur de mettre fin avant terme à ces contrats en font l'outil idéal pour embaucher une main d'œuvre corvéable à merci... et au passage pour détruire le statut de fonctionnaire. Les collègues pourront rester précaires à vie, de contrat de mission en contrat de mission (avec possiblement des périodes de chômage entre les deux, d'où une baisse de retraite calculée par points). Une nouvelle forme d'emploi « permanent » ? !

Dans les autres mesures [annoncées par la ministre](#), relevons l'augmentation prévue du taux de réussite à l'ANR, mais sans aucune augmentation des dotations de base des laboratoires. La part « d'environnement » des contrats ANR (le préciput) serait augmentée, charge aux établissements de s'occuper du ruissellement ! Bref (comme le dit la sagesse populaire dauphinoise) il est vraisemblable qu'il pleuvra toujours là où c'est mouillé !



Notons aussi diverses mesures pour créer toujours plus de porosité entre le public et le privé, comme si nos missions étaient les mêmes, comme si nos objectifs étaient les mêmes... pour mieux masquer les détournements de fonds public que cela constitue !

[La coordination nationale des facs et labos en lutte réunie ce début février](#) dénonce ces dérives et liste les actions à développer sur les lieux de travail, notamment en actions de blocage de dispositifs administratifs ou d'évaluation... dans **la perspective d'une initiative recherche et université mortes le 5 mars**

Deux tribunes concernent la finalité des recherches :

- La tribune de scientifiques du CNRS en décembre, en réplique aux propos de leur PDG saluant la croissance et la compétition, propos dénoncés aussi par une [pétition](#) ayant recueilli près de 15000 signatures ;
- Celle [initiée](#) à l'INRAE pour un réel Développement Durable à l'occasion de la prospective 2030 lancée par la Direction.

Elles illustrent la nécessité d'une réponse à la hauteur des défis environnementaux et sociaux. SUD Recherche EPST participera également aux travaux d'une rencontre pour une autre loi LPPR « avec et pour les citoyens » organisée à l'Assemblée Nationale le 13 février à l'initiative de trois député-es et de l'association Sciences Citoyennes.

**Nous appelons à débattre en Assemblées Générales des moyens à mettre en œuvre pour consolider la résistance au rouleau compresseur de ces projets de lois régressives.**

**Participons aux initiatives organisées dans l'ESR et en interprofessionnel, notamment aux manifestations de ce JEUDI 6 FEVRIER.**

***Un préavis de grève est déposé pour toute la période.***